

Ecrit par le 24 juillet 2024

Grand chelem RN aux législatives? Les élus vauclusiens réagissent



Après la dissolution surprise de l'Assemblée, se dirige-t-on vers un grand chelem RN/Reconquête aux élections législatives des 30 juin et 7 juillet prochains en Vaucluse ? Pas si sûr, car si la 5^e circonscription est prenable, rien n'est joué dans celle d'Avignon.

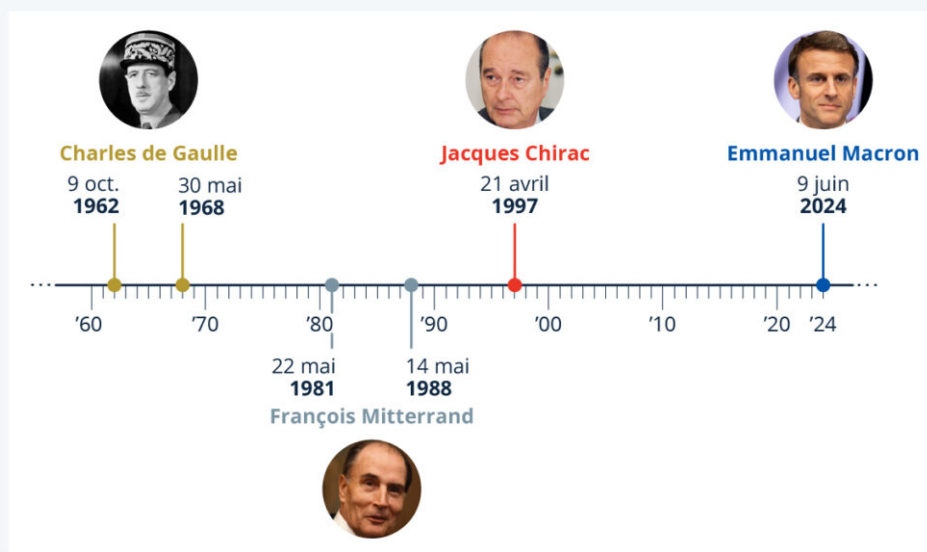
Débâcle, déconfiture, déroute, débandade, désastre, désaveu, déculottée, défaite, les synonymes ne manquent pas pour définir la Bérézina du parti présidentiel aux Européennes.

La fusée Bardella bénéficie ainsi de 30 élus RN à Bruxelles pendant que la candidate macronienne Valérie Hayet en a 13, tout comme le candidat PS Raphaël Glucksmann, LFI avec Manon Aubry 9, le LR François-Xavier Bellamy 6, Marion Maréchal avec Reconquête 5, tout comme l'écologiste Marie Toussaint. En plus, le seul député macroniste de Vaucluse [Jean-François Lovisolo](#), ancien secrétaire de la Fédération PS du département, annonce qu'il passe son tour pour se recentrer sur les prochaines municipales à La Tour d'Aigues.

Ecrit par le 24 juillet 2024

L'Assemblée nationale dissoute une sixième fois

Dissolutions de l'Assemblée nationale sous la Ve République



Photos : Wikimedia
Source : Légifrance



statista

Après l'annonce des résultats des élections européennes, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale. Cette dissolution, prévue par l'article 12 de la Constitution, met fin de manière anticipée au mandat des députés de l'Assemblée. Les élections législatives, qui devaient avoir lieu en 2027, auront ainsi lieu le 30 juin et 7 juillet. Comme le détaille cette infographie, basée sur les données de Légifrance, c'est la 6^e fois qu'un président prend la décision de dissoudre l'Assemblée nationale sous la Ve République. ©Valentine Fourreau-Statista

Coup de poker ou coup de folie ?

Emmanuel Macron qui répète à l'envi « C'est moi ou le chaos », qui a encore déclaré le 16 mai dans un entretien exclusif à l'Express : « On garde notre cap, notre stratégie est la bonne », le 'Mozart de la finance' qui affiche 3100Mds€ de dette pour un déficit public de 5,5% du PIB subit donc une déconvenue magistrale.

Et dans un geste désespéré, il renverse la table, décide 'tout à trac' de dissoudre. Pari dangereux? Coup de poker ? Quitte ou double ? Saut dans l'inconnu ? Suicide collectif ? Coup de génie politique ? L'avenir le dira.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Depuis des décennies en Vaucluse, l'ancrage du Rassemblement National de Marine Le Pen, après celui du Front national de Jean-Marie Le Pen, se consolide à chaque scrutin, il creuse son sillon, conforte son socle. En plus, il bénéficie d'une publicité plein feux avec un président qui installe le match depuis qu'il est élu, faisant de lui son principal opposant en surjouant la dramatisation. Cette fois, le piège qu'il a tendu aux lepénistes se referme sur lui.

[Elections européennes : Le RN entretient la flamme en Vaucluse](#)

Le RN creuse inexorablement son sillon

Hervé de Lépinau, député RN salue se félicite de cette « motion de censure en grandeur réelle des électeurs ». Et il ne mâche pas ses mots, « Le président Macron n'aime ni la France, ni les Français. Il gouverne à coups de 49-3 à l'assemblée et méprise les parlementaires, il joue les va-t-en guerre en Ukraine, sa politique est un échec sur toute la ligne. Il fracture la société, met ses concitoyens en difficulté, que ce soient les agriculteurs qui croulent sous les normes et ne vivent pas décemment de leur travail, que ce soient les ménages qui vont encore subir une hausse de 11% du gaz dès le 1er juillet en plus de l'inflation galopante depuis des mois. » Evidemment, Hervé de Lépinau va se représenter aux législatives à Carpentras, après une campagne-éclair, les 30 juin et 7 juillet prochains « Une nouvelle génération, plus jeune, va régénérer le Palais Bourbon, mener une autre politique pour améliorer la vie des Français » conclut-il.

Du côté de Reconquête, [Yann Bompard](#), le maire d'Orange qui était sur la liste de Marion Maréchal, salue cette percée sur la droite de l'échiquier. « Avec mon père (ancien maire, conseiller régional et député d'Orange et ma mère (ancienne maire et conseillère départementale de Bollène), nous appelons à l'union des droites depuis des décennies, tant mieux si Marion tend la main au RN, ensemble on sera plus fort ».

« Une campagne-éclair de 3 semaines, c'est bien trop court ! »

Julien Aubert

[Julien Aubert](#) qui n'avait pas pu briguer un 3^e mandat LR en 2022, éliminé dès le 1er tour, ne cache pas sa colère, lui qui était dans la même promotion qu'Emmanuel Macron à l'ENA : « Avec cette dissolution, il confie les clés du camion au RN pour qu'il échoue, c'est dangereux. Une campagne-éclair de 3 semaines, c'est bien trop court, il se moque des Français. En 2017, en même temps, il avait tué en même temps la gauche et la droite. Là, il crée une confusion extrême et joue les pompiers pyromanes ».

De son côté, [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental de Vaucluse rappelle qu'elle n'entend pas céder aux chants des sirènes : « Je suis issue d'une famille gaulliste. Du RPR jusqu'aux

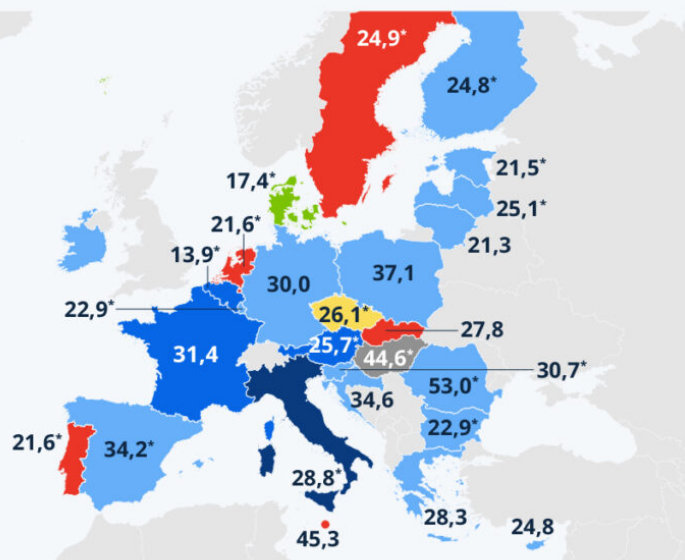
Ecrit par le 24 juillet 2024

Républicains, j'ai toujours appartenu à cette même famille : une droite indépendante et singulière. Certains aujourd'hui sont tentés de suivre le RN, je ne les suivrai pas. Certains, hier, ont rejoint Emmanuel Macron, je ne les ai pas ralliés et ne les rallierai pas. Et, pour les élections législatives à venir, je réaffirme haut et fort que Les Républicains doivent partir sous leurs propres couleurs et rester indépendants, tant du Rassemblement national que de la Majorité présidentielle. Et si, demain, Les Républicains devaient disparaître, je serai une élue vauclusienne divers droite, tout aussi indépendante et ferme sur ses convictions. »

Élections européennes : le PPE conserve la majorité

Groupe dans lequel le parti en tête dans chaque pays devrait siéger et score obtenu (en %)*

- La Gauche
- Les Verts/Alliance libre européenne
- Alliance progressiste des socialistes et démocrates
- Renew Europe
- Parti populaire européen
- Identité et démocratie
- Conservateurs et réformistes européens
- Non-inscrit/autres



* Résultats provisoires en date du 10 juin 2024 à 10h37.

Source : Parlement européen



statista

Le PPE (Parti populaire européen), dans lequel siègent notamment les élus LR français, conserve la majorité lors de ces élections européennes. Un scrutin marqué par une importante poussée de l'extrême droite : le groupe Conservateurs et réformistes, ainsi que le groupe Identité et démocratie. Pour sa part, la majorité présidentielle française siège au sein du groupe centriste Renew. © Valentine Fourreau-Statista

Une gauche unie comme seule alternative ?

Ecrit par le 24 juillet 2024

A gauche, le sénateur PS [Lucien Stanzione](#) minimise le succès du RN puisque l'abstention est de 45,88%, donc grosso modo, selon lui, un vauclusien sur deux n'a pas voté. Et il affirme que la gauche unie est la seule alternative possible contre la montée de l'extrême droite, « Il nous faut un Front Populaire fort pour la contrer ».

« Un président ne devrait pas jouer à la roulette russe quand le canon tonne aux portes de l'Europe » a ironisé un observateur du landerneau politique. Le RN avait déjà raflé 4 circonscriptions sur 5 en Vaucluse en 2022 avec [Joris Hébrard](#) (remplacé depuis par sa suppléante [Catherine Jaouen](#)), [Bénédicte Auzanot](#), [Marie-France Lorho](#), et [Hervé de Lépinau](#). Là, avec la main que leur tend Marion Maréchal de Reconquête pour une union des droites, au soir du 7 juillet ils pourraient ensemble faire le grand chelem si la gauche ne se ressaisit pas. « Arrêtons les conneries, jouons collectifs » a vertement conseillé le LFI François Ruffin aux socialistes, communistes et écologistes.

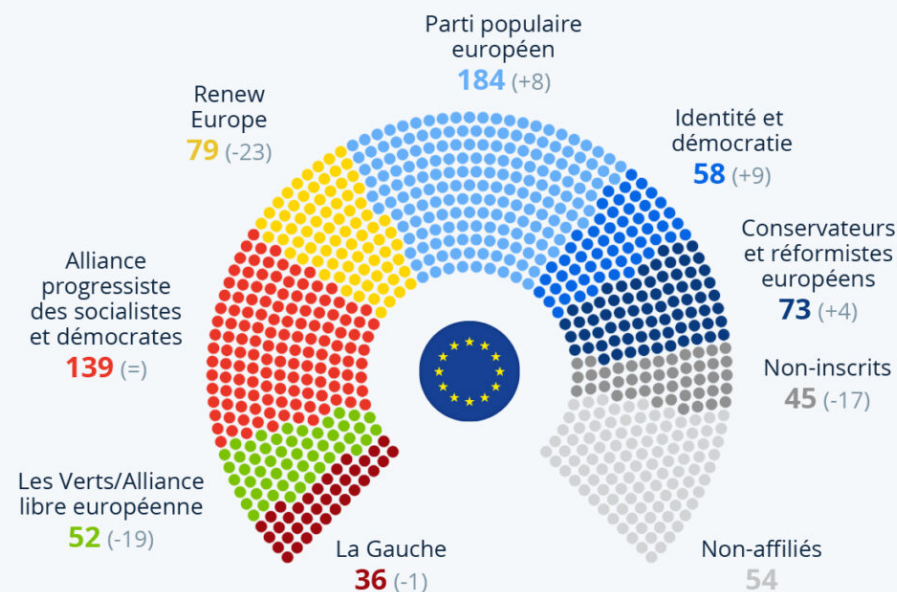
Un appel entendu par [Cécile Helle](#), maire d'Avignon qui souhaite « reconquérir une circonscription qui n'aurait jamais dû échapper au camp des républicains en 2022 ».

« Les élections européennes qui se sont déroulées hier ont placé à Avignon, comme quasiment partout en France, le RN en tête des suffrages, s'inquiète-t-elle. Toutefois, j'ai la satisfaction de constater qu'une nouvelle fois, Avignon la Républicaine est la plus résistante des villes de la région face aux populismes puisque le résultat de la liste du RN est inférieur de 5 points aux résultats nationaux. »

Ecrit par le 24 juillet 2024

Le nouveau Parlement européen

Composition du Parlement européen d'après les premières estimations (en date du 10 juin 2024 à 9h38)



Source : Parlement européen



statista

Composition du nouveau Parlement européen. © Valentine Fourreau-Statista

Orange : un nouveau Palais du vin va voir le jour

Ecrit par le 24 juillet 2024



Un nouveau [Palais du Vin](#) va bientôt sortir de terre à Orange pour promouvoir le savoir-faire des [Vignerons indépendants](#).

La première pierre vient d'être posée vendredi dernier, non loin de la sortie de l'autoroute A7 d'Orange-Sud. Là où trône un avion de chasse sur le rond-point. Il y a presque un quart de siècle, en novembre 1999, c'étaient alors Elisabeth Guigou, Garde des Sceaux - Ministre de la Justice et Jacques Bompard, maire d'Orange qui posaient la première pierre de l'ancien Palais du vin de 300m².

Un lieu de ventes, de dégustations et de rencontres autour des vins de la vallée du Rhône des Vignerons indépendants. Ce syndicat créé en 1976 regroupe aujourd'hui 7 000 adhérents répartis dans 32 fédérations départementales, dont celle de Vaucluse qui a vu le jour en 1978, et 10 fédérations régionales.

[Lire également : "Les Vignerons Indépendants de Vaucluse ont un savoir-faire et ils veulent le faire savoir!"](#)

La première richesse de Vaucluse

Dans la Vallée du Rhône, la Fédération est présidée par [Thierry Vaute](#), du Domaine de la Pigeade à Beaumes-de-Venise. En Vaucluse, deuxième fédération à avoir été créée après celle de l'Aude, la fédération des Vignerons Indépendants regroupe 400 domaines pour 11 000ha de vignes dont 4 500 certifiés bio et 2 300 labellisés HVE (Haute valeur environnementale).

Des vignerons répartis dans 49 appellations pour une production de 430 000hl de vin par an et qui représentent 1 700 salariés et 4 100 saisonniers.

Lors de la pose de cette première pierre, Yann Bompard a notamment pris la parole pour rappeler que « le monde vigneron souffre avec les caprices de la météo, il est attaqué par la concurrence, les réglementations sans fin, les normes européennes contraignantes à l'excès. Pourtant l'agriculture est la première richesse de Vaucluse, avec la cerise, la lavande, le raisin, le melon. Cet écrin mettra en valeur

Ecrit par le 24 juillet 2024

le travail et le savoir-faire de tous nos vignerons ». Coût du bâtiment : 1,5M€. Il sera inauguré à la fin de l'année.



De gauche à droite : Thierry Vaute, président de la fédération des Vignerons Indépendants, Yann Bompard, maire Orange, Christian Mounier, conseiller départemental en charge de l'agriculture, Bernard Roudil, sous-préfet de Carpentras, Marie-France Lorho, députée Orange, et Jacques Bompard, ancien maire qui avait, en 1999, posé la première pierre de l'ancien Palais des Vins avec Élisabeth Guigou alors Ministre de la Justice

Le Département valide la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat

Ecrit par le 24 juillet 2024



Le logement social et la fusion entre Vallis habitat et Grand delta habitat ont été au cœur d'une séance-marathon lors de la dernière séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse. Si tout le monde semblait s'accorder sur les difficultés du bailleur départemental à assumer son rôle d'aménageur c'est surtout deux visions de l'action politique qui se sont opposées. Avec d'un côté [les tenants d'une défense](#), coûte que coûte, du service public et d'autre part [ceux qui privilégient la culture du résultat](#). Avec 18 voix contre 15 et 1 abstention, ce sont ces derniers qui ont emporté la décision.

Quatre heures de débat, 32 délibérations et un dossier-papier de 994 pages pour cette plénière d'automne à Avignon. Avec en amont, devant l'hémicycle de la Rue Viala, dès 9h, un comité d'accueil d'un peu plus d'une centaine de manifestants vent debout contre la fusion-absorption programmée du bailleur social public Vallis habitat avec la coopérative de droit privé Grand delta habitat.

Cette délibération, la 22e, a pris 2 heures montre en main. Tous les groupes politiques ont pris la parole, certains avec sincérité, d'autres oubliant les dérives qui ont mené l'office départemental dans sa situation actuelle notamment lorsqu'il s'appelait encore Mistral habitat ou lors du rapprochement avec Grand Avignon résidences entraînant principalement une forte dégradation du parc de logement de Vallis habitat.

Ecrit par le 24 juillet 2024

Auparavant, au milieu des salariés de Vallis habitat en colère manifestant devant l'Hôtel du département, un représentant du Parti ouvrier indépendant démocratique (Poid), tracts en main, Gilbert Saccani : « Il est inacceptable que des biens publics soient ainsi pillés. Il faut arrêter cette politique de destruction du logement social, la dégradation des conditions de vie des habitants et la hausse des loyers ».



Solution rapide et efficace

La présidente de l'exécutif, Dominique Santoni, prend longuement la parole pour expliquer les raisons de cette solution : « Les locataires, encore les locataires, toujours les locataires. C'est à eux que je pense avec ce projet de fusion, motivée que je suis par le service que nous leur devons. Nous les mettons au centre des débats, avec, en Vaucluse, 15 600 logements gérés par Vallis habitat et 13 000 par Grand Delta et des habitants qui attendent qu'on engage d'indispensables rénovations. Il y a un an, le 21 septembre 2021, dans ce même hémicycle nous avons eu un débat, long et riche, vous avez fait les mêmes constats pour Vallis habitat, ses difficultés, son incapacité à remettre en état des milliers d'appartements. »

Elle continue : « Je suis une femme pragmatique qui cherche une solution rapide, efficace, loin de toute posture politicienne et idéologique. Depuis au moins 2 décennies, notre office public de HLM n'est plus performant, il a cumulé une dette considérable, le parc locatif est en totale déliquescence, Vallis habitat n'a plus ni les moyens, ni le personnel pour mener à bien toute rénovation. Il faut 450M€ pour réhabiliter le parc, le restructurer en profondeur et procéder à une réelle réhabilitation urbaine de grande envergure. Grand delta habitat a fait ses preuves de compétence, technicité dans les grands chantiers, comme d'autres coopératives dans des villes communistes comme Gennevilliers. Contrairement à la caricature que vous nous présentez, nous ne donnons par Vallis habitat au grand capital, que je sache la sénatrice Marie-Noëlle Lienemann est socialiste. »

4 000 logements rénovés d'ici 5 ans

Ecrit par le 24 juillet 2024

Dominique Santoni précise ensuite les engagements obtenus au fil des négociations avec la gouvernance de Grand delta habitat en général et Michel Gontard en particulier, son patron, l'ancien 1^{er} adjoint socialiste de la mairie d'Avignon. « Il s'est engagé à réhabiliter 4 000 logements en 5 ans alors que notre office public n'en rénoveait que 130 par an, il en construira 500 par an dans le Vaucluse, nous aurons une minorité de blocage de 36%, les emplois seront préservés, je veillerai personnellement à ce que le personnel ne soit pas laissé sur le bord du chemin. Il faut agir et agir vite avant que les taux d'intérêt ne remontent en flèche, Vallis habitat n'y arrivera pas seul, et je répète que je ne suis pas dans une posture idéologique mais que je prends mes responsabilités d'élue pour défendre les Vauclusiens ».



Les inquiétudes de l'opposition pour le logement social en Vaucluse

Sophie Rigaut, dans l'opposition regrette « Cette fusion, nous aurions préféré un rapprochement gagnant-gagnant dans ce département où 76% des habitants sont éligibles à un logement social. Que se passera-t-il demain ? Les effectifs seront-ils maintenus ? Le montant des loyers aussi ? ». Dominique Santoni rassurera les élus inquiets sur le sort des salariés: « Les primes de vacances sont de 150€ pour Vallis habitat, 1448,50€ pour Grand Delta Habitat, pareil pour l'intéressement 1 800€ pour VH - 2 800 à 7 000€ pour GDH ».

André Castelli dénonce la précipitation de cette décision

Ecrit par le 24 juillet 2024

Le communiste André Castelli n'y va pas de main morte : « J'ai l'impression d'être au marché aux bestiaux au Puy en Velay? C'est effarant et insultant de parler ainsi de Vallis habitat et de ses agents. Tout est plié d'avance, cette précipitation est inaccoutumée, vous vous levez le matin et soudain vous décidez de fusionner les deux structures ». Réponse cinglante de Dominique Santoni : « Vous lisez votre question malgré tout ce que j'ai dit en ouverture de séance, vous ne m'écoutez pas et vous continuez à avoir une posture politicienne. Croyez-vous que je me suis levée un matin et que je prenne une telle décision en quelques secondes ? Non, absolument pas, je travaille sur ce dossier qui concerne des centaines d'hommes et de femmes depuis des mois. J'ai étudié les chiffres, vérifié, écouté le point de vue des maires et des spécialistes de l'habitat social avant de penser que cette solution était la meilleure ».

Métropolisation sous-jacente pour le RN, ségrégation pour les Bompard

Marie Thomas de Malleville pour le Rassemblement National prend ensuite la parole : « Vous privatisez le social, le département est phagocyté par une métropolisation sous-jacente, vous cédez gratuitement une partie du patrimoine des vauclusiens et je me demande comment vous allez intégrer 147 fonctionnaires quand vous mettez 10 jours pour remplacer Joris Hébrard, l'ancien maire RN du Pontet qui démissionne du Conseil Départemental pour ne pas cumuler les mandats après son élection comme député ».

Autre prise de position, celle du maire d'Orange, Yann Bompard : « Certains versent des larmes de crocodile sur la disparition de Vallis Habitat, ex-Mistral Habitat, mais ce sont les mêmes qui l'ont tué il y a 20 ou 30 ans. Une ancienne présidente PS avait déclaré haut et fort qu'il n'y aurait un coup de pouce pour Orange et Bollène tant qu'un ou une Bompard serait à la mairie. Pendant tout ce temps-là, on a laissé crever le parc immobilier et ses résidents, les habitants des quartiers de Fourches-Vieilles ou de l'Aygues ont vécu douloureusement cette stigmatisation et cette ségrégation continues ».

« On ne peut plus continuer ainsi. »

Jean-François Lovisolo.

Le débat a continué avec l'élue du canton de Pertuis, Noëlle Trinquier qui dénonce la carence de locations, vu l'état des appartements : « Sur 16 500 logements du parc de Vallis Habitat 702 ne sont pas loués. Ces chiffres de vacances sont inacceptables quand on connaît le nombre de Vauclusiens qui cherchent un toit. Ensuite c'est au tour du nouveau député RN Hervé de Lépinau d'exprimer ses inquiétudes : « Vous voulez une fusion-absorption à marche forcée, mais quand il y a un absorbeur il y a forcément un absorbé qui n'a plus son mot à dire. Grand delta habitat va construire du neuf plutôt que de remettre en état des appartements insalubres ».

De son côté l'ancien socialiste Jean-François Lovisolo devenu parlementaire macroniste l'annonce : « On a réussi à mettre à genou un outil public et on se retrouve avec des appartements délabrés, insalubres, indignes, on ne peut plus continuer ainsi. Je voterai cette fusion mais je demande la création d'un comité de suivi sur le devenir des personnels de Vallis habitat ». Souhait qui sera mis en œuvre, a assuré dans la

Écrit par le 24 juillet 2024

foulée la présidente.

Enfin Jean-Baptiste Blanc, élu LR du département et du Sénat et ancien président de Vallis habitat sous la mandature de Maurice Chabert raconte ce qu'il a trouvé en arrivant : « Une situation apocalyptique. On a fait ce qu'on a pu pour mieux gérer. La coopérative c'est une forme juridique qui existe dans des villes de gauche comme Nanterre ou Evry, elle fait partie des outils de l'économie sociale et solidaire, donc cette fusion doit marcher ».

Au bout de deux heures d'échanges tendus, la fusion a été votée : 18 voix pour, 15 contre, une abstention.

Sans surprise, Yann Bompard élu maire d'Orange

Ecrit par le 24 juillet 2024



'Démissionné' suite [au rejet de son pourvoi en cassation](#), Jacques Bompard, maire d'Orange depuis 1995, a été officiellement obligé d'abandonner tous ses mandats le 17 novembre dernier suite à une condamnation à 5 ans d'inéligibilité. De fait, le Conseil municipal d'Orange a du procéder à l'élection d'un nouveau maire pour la cité des princes. C'est chose faite aujourd'hui avec la désignation de Yann Bompard, 36 ans, élu à la majorité absolue (28 voix contre 7*) lors d'une séance extraordinaire. Fils de son prédécesseur, le nouveau maire était premier adjoint depuis les dernières élections municipales. Cette élection a été également l'occasion de désigner les adjoints de Yann Bompard : Marie-Thérèse Galmard, Marcelle Arzac, Joëlle Eickmayer, Catherine Gaspa, Muriel Boudier, Denis Sabon, Claude Bourgeois, Jean-Pierre Pasero et Jonathan Argenson.

Par ailleurs, Yann Bompard devrait aussi tenter de briguer la présidence de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange (CCPRO) jusqu'alors présidée par Jacques Bompard.

*4 voix à Carole Normani (*Printemps pour Orange-LREM*), 2 à Patrick Savignan (*Décidons Orange écologique et solidaire*) et 1 pour Yannick Cuer (*Orange avenir*).

Orange, Jacques Bompard contraint d'abandonner tous ses mandats

Le maire d'Orange, Jacques Bompard, a vu son pourvoi rejeté par la Cour de Cassation ce mercredi 17 novembre. Dès lors, il doit abandonner tous ses mandats. Un successeur sera donc désigné au fauteuil de maire par le Conseil municipal d'Orange ainsi que celui de président par le Conseil communautaire de la CCPRO, Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.

Pour mémoire, Jacques Bompard, ligue du Sud, avait été condamné le 25 mars dernier à un an de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour prise illégale d'intérêt par la Cour d'appel de Nîmes ainsi qu'à 30 000€ d'amende.

Auparavant

L'affaire avait été jugée en mai 2019 lorsque le maire avait été condamné en première instance à une peine de 6 mois de prison -dont 3 avec sursis- et 50 000€ d'amende devant le tribunal correctionnel de Carpentras. Jugement durant lequel l'inéligibilité n'avait pas été retenue alors qu'elle avait été requise par le Parquet.

Justice

Jacques Bompard avait été mis en examen en décembre 2010 suite à l'ouverture d'une information judiciaire après le dépôt de plainte d'un exploitant viticole Orangeois. Il lui était reproché la vente par la Ville, d'un bien immobilier à sa fille et à son gendre ainsi que l'achat, pour son épouse, de deux terrains à bâtir dans un lotissement d'Orange via une SCI (Société civile immobilière), lotissement bénéficiant d'une servitude technique -viabilisation : réseau assainissement, raccordement à l'eau et à l'électricité- accordée par la mairie.

Yann Bompard futur maire d'Orange ?

Projection

Le Conseil municipal d'Orange devra donc réélire son maire et la Communauté de communes son nouveau président. Yann Bompard, fils de Jacques, 36 ans, conseiller départemental pour le canton de Piolenc, Orange et Caderousse pourrait bien s'installer dans le fauteuil patriarcal de l'Hôtel de ville et également de la présidence de la Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange.

Jacques Bombard porte l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme

Jacques Bombard, qui conteste formellement les faits reprochés, a rapidement réagi par voie de communiqué. « Je ne peux m'étonner d'une telle décision qui ne fait que confirmer l'arbitraire que je

Ecrit par le 24 juillet 2024

subis depuis le depuis de cette procédure qui a commencé en 2009. Aucun enrichissement ni détournement de fonds ne sont retenus à mon encontre, je n'ai donc à rougir de rien et mon honnêteté est intacte. Cette décision inique ne peut être motivée que par des mobiles partisans et j'y vois la prise « légale » d'intérêts de magistrats qui m'ont jugé non comme un simple justiciable au nom du peuple français, mais comme un adversaire politique. [...] Depuis quelques années, la justice ne semble plus être rendue au nom du peuple français mais au nom d'une caste qui use de son pouvoir contre la démocratie et la souveraineté populaire. Pour toutes ces raisons [...] je porte mon affaire devant la Cour européenne des droits de l'Homme en espérant qu'un jour justice soit rendue. »

MH